

AQUANOSTRA

EST VAUDOIS

No 9
Printemps 2009

*Soutenir **AQUANOSTRA**, c'est s'engager à protéger **la nature** sans exclure **l'homme**, c'est répondre au développement durable dont les volets sociaux, économiques et touristiques sont aussi importants que l'aspect écologique*

SOMMAIRE

Perspectives d'avenir des AOC et des IGP dans un marché libéralisé
page 2

Le Bourgeon est un label exigeant !
page 3

OGM
Quels sont les risques de la technique agrogénétique ?
page 3

3^{ème} initiative Franz Weber
Jusqu'où ne pas aller trop loin !
page 4

AQUANOSTRA
Est vaudois
case postale 99
1865 Les Diablerets
www.aquanostra.ch
info@aquanostra.ch
CCP 12-708-4



Dyan Karlen

Chassez le naturel...

EDITORIAL

Pierre-Alain KARLEN
Président

Redonner sa place à l'homme dans la nature, accorder la même valeur à l'environnement qu'à l'environné, tout est possible lorsque chacun prend ses responsabilités : que ce soit en tant que producteur, consommateur, pollueur, payeur, défenseur, législateur, chacun doit jouer et assumer son rôle, d'autant plus que nous sommes amenés à les jouer tous, à des degrés divers. En ce qui

concerne les AOC et les IGP, il nous semble primordial de sensibiliser toujours davantage le consommateur en lui expliquant inlassablement où sont ses intérêts en matière de goût, de santé, d'hygiène et de qualité de vie, notamment en regard du rapport qualité/prix. Cela peut évoquer la quadrature du cercle mais, dans le cadre du développement durable, il s'agit évidemment de sauvegarder ou de pérenniser de nombreux savoir-faire dans l'incontournable secteur de l'agroalimentaire.

Dans cette optique, il est indispensable de se positionner claire-

ment face aux avancées des technologies génétiques et se montrer réaliste tout en faisant preuve d'ouverture.

Le consommateur veut savoir de quoi il retourne et surtout ce qu'il mange. La recherche de l'authenticité et du produit naturel a un coût, certes, mais la satisfaction personnelle doublée d'un sentiment de solidarité à l'égard des producteurs du terroir n'a pas de prix dans une société où dominent l'immédiat et l'éphémère alors que certains voudraient de plus que l'égoïsme soit reconnu au rang des droits de l'homme...

Perspectives d'avenir des AOC et des IGP dans un marché libéralisé

Jacques HENCHOZ
Chef du Registre fédéral
des AOC et IGP

Cette politique était basée sur la notion de garantie d'auto approvisionnement du pays. Cette notion n'étant plus défendable en regard de notre politique internationale et la menace d'une nouvelle guerre ayant disparu avec la chute du mur de Berlin, le soutien étatique à l'agriculture a été transféré aux paiements directs et permet ainsi aux agriculteurs de notre pays de toucher des revenus pour des prestations d'intérêt général (prestations dites non commercialisables dans le langage OMC). La notion de multifonctionnalité de l'agriculture est donc née et trouve ses fondements à l'art. 104 de la constitution. La mission de l'agriculture n'est donc plus uniquement de produire des aliments afin de garantir la souveraineté alimentaire du pays mais elle s'étend à l'occupation décentralisée du territoire, à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage (pour des raisons esthétiques en relation avec un pilier de notre économie qu'est le tourisme et pour des raisons sécuritaires).

Parallèlement, toute une série d'instruments ont été mis à disposition de l'agriculture afin qu'elle puisse faire face au nouvel ordre libéralisé dicté par la globalisation. Les art. 14 et 16 de la loi sur l'agriculture prévoient que le Conseil fédéral puisse édicter des dispositions sur la désignation des produits. L'ordonnance sur les AOP et les IGP a donc vu le jour en

La réforme agricole helvétique a été entamée dans le courant des années 90 et a été initiée par les accords OMC d'une part et par notre politique à l'égard de la Communauté européenne d'autre part. Elle a abouti sur un changement fondamental de notre politique agricole qui était orientée vers le soutien au marché en garantissant la prise en charge des produits à des prix fixés par le Conseil fédéral.

1997 et permet la protection des appellations d'origine et des indications géographiques et elle en fixe les conditions. Cette base légale s'est voulue eurocompatible dans la perspective d'une

La mission de l'agriculture n'est donc plus uniquement de produire des aliments afin de garantir la souveraineté alimentaire du pays mais elle s'étend à l'occupation décentralisée du territoire, à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage

reconnaissance mutuelle avec l'UE. Dans ce nouveau contexte, les agriculteurs ont le choix entre l'adaptation des structures leur permettant d'être concurrentiels ou faire le choix de créneaux à haute valeur ajoutée et les produits dont la qualité est liée à l'origine en font partie.

A ce jour 24 dénominations (17 AOC et 6 IGP) sont inscrites au registre fédéral des AOC et IGP et une dizaine de demandes sont en attente d'un enregistrement. La démarche est

Il faut donc prouver que la qualité du produits est due au milieu géographique, c'est à dire qu'elle est directement influencée par le facteur naturel (sol, microclimat, biodiversité, etc.) et par le facteur humain (savoir-faire)

généralement assez longue car l'examen des dossiers nécessite souvent de nombreuses recherches pour démontrer leur conformité avec les règles en vigueur. En effet, il faut vérifier notamment si la demande émane bien d'une démarche collective et non d'un particulier ou d'un groupe

d'intérêt privé. Il faut vérifier si le groupement demandeur est bien constitué et s'il est représentatif, si la dénomination n'est pas générique et si elle est bien traditionnelle. Pour ce faire, il faut

rechercher des preuves historiques de la présence du produit dans sa région d'origine. Il faut également (et c'est le plus difficile) démontrer le

lien au terroir. Il faut donc prouver que la qualité du produits est due au milieu géographique, c'est à dire qu'elle est directement influencée par le facteur naturel (sol, microclimat, biodiversité, etc.) et par le facteur humain (savoir-faire).

Afin de se démarquer encore plus des produits d'autres pays, la Suisse a édicté des critères généraux pour les fromages, par exemple, qui obligent le lait cru pour les pâtes extra-dures, dures et mi-dures, qui interdisent l'affouragement avec de l'ensilage et qui obligent le travail du lait en moins de 24 heures.

L'accord agricole annexé à l'accord bilatéral 1 prévoit la reconnaissance mutuelle avec l'Union européenne et les négociations sont en passe d'aboutir à la signature d'une déclaration d'intention.

Cotisations 2009

Nous nous permettons de joindre un BV pour l'acquisition de la cotisation annuelle 2009 :

Membre individuel	Fr. 25.-
Association	Fr. 100.-
Entreprise	Fr. 100.-
Commune	Fr. 200.-

D'avance merci de votre soutien !

Bio Suisse :

Le Bourgeon est un label exigeant !

Pierre-Alain KARLEN

Bio Suisse a adopté une ligne directrice permettant d'ancrer la vision d'une Suisse biologique. L'objectif final étant d'atteindre un développement durable complet dans tous les domaines : agriculture, écologie, économie et société.

Quelque 6'300 fermes travaillent selon les directives strictes de Bio Suisse et environ 11 % de la surface agricole du pays est exploitée de manière biologique.

Depuis 1981, le bourgeon est synonyme de :

- **Production biologique** sur l'ensemble de l'exploitation (cycle fermé) et diversité naturelle sur la ferme ;
- **Elevage et affouragement** particulièrement adaptés à l'espèce ;
- **Refus** de la technique génétique ;
- **Refus des pesticides** et engrais chimiques de synthèse ;
- **Renoncement aux additifs inutiles** tels qu'arômes ou colorants ;
- **Transformation douce** des aliments ;
- **Contrôles réguliers** indépendants de la culture et de la transformation ;

La culture biologique n'est pas une monoculture car elle protège la nature et contribue à maintenir la diversité de la flore et de la faune.

Dans le domaine de l'agroalimentaire par exemple, il a fallu beaucoup de temps et d'innovation jusqu'à ce que la purée de pommes de terre en flocons - sans colorants ni substances aromatisantes - puisse être labellisée

L'agriculture bio est incontestablement la méthode de culture la plus en harmonie avec la nature. Elle privilégie deux facteurs importants qui sont la région et la saison.

bourgeon. De plus, Bio Suisse propose chaque année de nouveaux produits ou lance des idées de production dans un marché en progression constante.

En résumé, il est bon et judicieux pour l'environnement que

le mode de production réponde aux directives très strictes de Bio Suisse – que ce soit ici ou ailleurs. Cela permet en outre d'importer en Suisse de nombreux produits répondant aux demandes des consommateurs les plus exigeants.

AQUAça sert...

OGM : Quels sont les risques de la technique agrogénétique ?

La 5^{ème} Conférence européenne des régions sans OGM, Food and Democracy, s'est tenue fin avril à Lucerne. Cette importante rencontre réunissant plusieurs ministres de l'UE arrive dans une phase cruciale du débat sur la technique agrogénétique. Il en va de l'autorisation d'OGM en Europe, de l'autonomie de certains pays membres de l'UE et de la création de zones exemptes d'OGM.

A l'évidence et de par sa taille, la Suisse n'est pas un endroit propice pour des plantes génétiquement modifiées qu'on rend, par exemple, résistantes à certains nuisibles. Le soja, le maïs, le colza et le coton sont les principaux concernés. De fait, toutes les organisations paysannes se méfient de la technique agrogénétique. Les seules qui en profitent sont les multinationales agroalimentaires : elles fabriquent en même temps les semences, les engrais et les pesticides idoines. Par cette situation de monopole, les grands de l'agrochimie rendent les paysans dépendants. L'argument de base

étant la lutte contre les nuisibles, il faut savoir qu'on les combat en supprimant leur base alimentaire, notamment en pratiquant la rotation et non pas la monoculture de maïs, par exemple, qui épuise et appauvrit le sol. De plus, l'expérience montre que les plantes transgéniques peuvent aussi annuler la résistance aux nuisibles en transformant certaines mauvaises herbes qu'il faut traiter avec encore plus de chimie.

Dans leur grande sagesse, les citoyens suisses ont voté un moratoire jusqu'en 2010 qui sera vraisemblablement prorogé jusqu'en 2013, afin qu'une analyse sérieuse des risques soit réalisée. Pour Hansjörg Walter, président de l'Union suisse des paysans, une Suisse sans OGM est une véritable opportunité pour notre agriculture car elle pourrait fournir après 2010 ce que les consommateurs désirent : des aliments naturels et non manipulés.

A consulter :

www.foodanddemocracy.org

Troisième initiative de Franz Weber sur Lavaux:

Jusqu'où ne pas aller trop loin !

Pierre-Alain KARLEN

Comment imaginer que les autorités des communes situées dans le périmètre classé au patrimoine mondial de l'UNESCO (après deux initiatives) pourraient dorénavant laisser faire tout et n'importe quoi ? Cette hypothèse est

juste inimaginable puisque le site se trouve déjà pratiquement « sous cloche » tant il est strictement protégé.

Alors il faut absolument soutenir les 14 municipalités concernées par le périmètre de protection de Lavaux (10 sur le district de Lavaux et 4 sur celui de Vevey) qui vont se battre pour contrer les risques, les dangers et

les contre-vérités évoqués dans l'initiative outrancière de Franz Weber.

SURTOUT, NE SIGNEZ PAS CETTE INITIATIVE !

Ainsi, vous témoignerez votre soutien et accorderez toute votre confiance aux autorités locales qui mettent tout en oeuvre pour assurer l'avenir de ce site exceptionnel.

AQUAça sert...

Réseau de parcours historiques avec offres touristiques

Un réseau offrant de nombreux tracés historiques a été créé sous le label chemins culturels de Suisse. Ces tracés relient entre eux des sites naturels et culturels ainsi que des monuments historiques répartis sur l'ensemble des régions du territoire helvétique. Tout au long des différents trajets, les initiateurs du projet proposent une grande variété d'offres pour randonneurs et autres utilisateurs notamment des transports publics. Des parcours peuvent être réservés auprès des offices de tourisme

locaux sous forme de forfaits comprenant, outre les nuitées et le transport des bagages, également diverses offres complémentaires. L'organisation ViaStoria, responsable du projet et centre historique en matière de transports, est soutenue par de nombreux partenaires des domaines de la culture, des paysages et du tourisme. De plus, le projet offre des places de travail dans le tourisme, l'agriculture, les arts et métiers de la culture. Possibilités de consulter sur www.viastoria.ch

AQUAplanning

**Mercredi 3 juin 2009
20h00**

au Battoir de Noville

Assemblée générale ordinaire selon ordre du jour

L'assemblée sera suivie d'un exposé de **Jacques Henchoz**, chef du Registre fédéral des AOC et IGP à l'Office fédéral de l'Agriculture :
« 10 ans de politique d'AOC et d'IGP en Suisse, pour quels résultats ? »

Entrée libre : venez nombreux

Pour le bien de nos forêts

Selon une récente étude, les Suisses sont les plus gros consommateurs en Europe de papier ménage et hygiénique.

En 2007, chaque Helvète en a utilisé vingt et un kilos. Au niveau planétaire, seuls les Etats-Unis se montrent plus gourmands, avec vingt-quatre kilos par an et par personne.

Si ces quantités peuvent être considérées comme un gage de propreté, elles doivent avant tout susciter une prise de conscience. En effet, partout dans le monde, des forêts entières sont sacrifiées pour produire du papier toilette, des mouchoirs ou des couches-culottes.

La consommation d'articles en papier recyclé doit donc être favorisée, notamment en proposant un vaste choix de produits fabriqués à partir de fibres recyclées et certifiées FSC (Forest Stewardship Council). Dans le circuit commercial, les grands distributeurs ont totalement revu leurs gammes d'articles de papier ménage et hygiénique, de mouchoirs et de serviettes démaquillantes, mettant en avant les produits FSC. Certaines entreprises responsables se sont même engagées à favoriser le label FSC qui garantit une gestion durable des forêts de notre planète.

Que voilà un article bien torché! (pak)

Vous trouverez, encarté dans ce numéro, un tract qui met en évidence les dangers de cette dernière initiative de Franz Weber.

www.lavaux-vivant.ch

IMPRESSUM

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Jacques HENCHOZ
Pierre-Alain KARLEN

Mise en page:
Agence POINtcom D.Karlen,
Noville

Impression:
Imprimerie Randin, Villeneuve

Cotisation annuelle:
Membre individuel Fr. 25.-
Association Fr. 100.-
Entreprise Fr. 100.-
Commune Fr. 200.-

AQUANOSTRA
Est vaudois
case postale 99
1865 Les Diablerets
info@aquanostra.ch
CCP 12-708-4

Visitez notre site Internet :
www.aquanostra.ch